

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

LE JOURNAL DE LYON

REDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DEPARTEMENTS LIMITOPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

AUJOURD HUI :
M. Jules Roche à Chazelles.
Les Fêtes et Conférences.
La mort de M. Renan.
Un banquet de pêcheurs.

PROPOS DU LUNDI

Nous avons donc, l'autre jour, luxueusement fêté notre Pierre Dupont. Si les morts ont, dans un monde meilleur, quelque vision de ce qui s'agit sur la terre, Dupont a dû, en effet, être bien étonné. Cette salle de Bellecour toute brillante, toute scintillante, toute resplendissante, ces hommes en habit noir et en plastron blanc, ces femmes en grande toilette, — la réunion de tous ces gens cossus qui, de son vivant, l'auraient volontiers poussé dans le ruisseau pour l'y faire tomber plus vite, mon Dieu, que tout cela l'aurait stupéfait d'abord, et peut-être divertit ensuite!

Ce n'est pas qu'il ne le connût aussi, ce monde-là, mais seulement pour y avoir été exhibé, — à Paris surtout — un peu comme on exhibe un banqueteur qui fait des tours ou un phénomène à la mode. Car Dupont avait eu son moment de mode, — tenez, un peu comme Rollinat, il y a deux ou trois ans. On trouvait amusant et original, dans le monde où on ne s'amuse pas toujours, — de faire apparaître ce chanteur populaire, — ce rustique — entre deux valses et deux romances : — aujourd'hui, ça se passerait entre deux monologues. Dupont s'accoudait à la cheminée, secouait sa chevelure indisciplinée, et à ces « gens du monde », il disait les Beaux, le Faucheur, la Vigne, — toutes ces grandes choses que ce public trouvait pittoresques, bien que d'un goût contestable. — Dame, Dupont n'était pas le Nadaud des salons.

Et puis, comme les salons ne compréhendaient rien à ce langage, Dupont fut bien vite démodé. On se lassa en quelques jours de ce chanteur dont les chansons avaient comme un parfum des foins, des sèves et des rosées. Les gens qui se couchent à quatre heures du matin et par conséquent se lèvent longtemps après le soleil, les Parisiens qui ne connaissent la terre que par les allées du bois de Boulogne et l'avenue des Champs-Élysées, n'avaient pas, c'est certain, le sens de cette forme à la fois aère et puissante. — Dupont revint à Lyon.

Et puis là, il fit ce qu'on fait trop souvent dans la province qui ne pardonne guère aux hommes à l'allure négligée et à la pensée téméraire. Dupont, chanteur de la terre et de ceux qui peinent sur la terre; Dupont, avec son esprit mystique et son cœur de sœur de charité; Dupont, qui s'en allait, par la poésie, sur la grande chimère de la fraternité et de l'amour universel, Dupont se laissa enliser dans de mauvaises habitudes de camaraderie et d'intempérance. — Comme cet autre grand poète Alfred de Musset, il a fini d'une fin dégradée. — Mais qui vous assure que lorsqu'il acceptait tous ces verres de vin sous la naïveté desquels il finissait par crouler, qui vous assure que ce n'était pas pour tromper la faim qu'il n'avouait pas, — il était trop fier — même aux siens ?

Ah ! s'il avait eu, comme Soulayr, la bonne fortune de quelque sinécure honorablement rétribuée et qui lui eût été le pain quotidien d'abord, et la liberté ensuite de courir, quand il voudrait, comme il voudrait, à la conquête des idées, des formes et des rimes !

Mais encore, non. Ce Dupont-là n'aurait plus été notre Dupont à la sauveur mère et fortifiante, le Dupont inculte, indépendant, frère par le cœur et par les habitudes de ceux qu'il chantait, — amateur broussailler de cette nature dont il a parfois — et avec quel bonheur ! — fait entrevoir les infinis mystérieux.

Pour aimer, pour comprendre Dupont, il faut s'être promené dans les prés d'automne, à l'heure où le soleil levant fait s'évanouir les givres cristallins, il faut avoir, au mois de juillet, respiré l'arôme exquis des foins chauffés par l'été torride, il faut s'être reposé sur la lisière des champs dorés pendant que les moissonneurs font la sieste et que, dans l'ombre saupoudrée de lumière poussiéreuse, les mille bestioles de la création chantent, elles aussi, la vie et l'amour.

Quand on a vécu de cette vie-là et qu'on écoute les poésies rustiques de ce grand poète, — on s'en trouve remué jusqu'au fond de l'âme; et c'est bien certainement avec lui qu'on peut dire aussi qu'on a senti passer le frisson de la beauté.

Mais encore faut-il que le traducteur ne soit pas un traître. Lui aussi, il faut que — par nature ou par art, — il soit initié. On ne lui demande pas la science du chanteur impeccable. Sa floriture peut être grossière et sa vocalise médiocre. Mais que d'une belle voix de basse ou de baryton, — d'une de ces

voix comme on en entend parfois, entre les collines, quand les garçons et les filles reviennent, le soir, de la vogue prochaine, — que d'une voix mâle et puissante, un gas aux larges épaules entonne les Sapins, — et nous voilà sous le charme.

Les chanteurs de profession n'y comprennent rien de rien. J'ai vu Lassalle, il y a deux ans, y échouer presque grotesquement. Le malheureux avait entrepris de manier Pierre Dupont; il le chantait avec des sons filés et des appogiatures !

Il n'y a que Boudouresque qui ait le sens des Beaux, des Tauraux et de ces chansons qui sont aussi des Marseillaises rustiques. — Et puis il y a eu cet ami Querey qui chantait les Sapins d'une si adorable voix qu'on était toujours tenté de les lui demander quand il jouait la Vigne, — et puis je n'ai plus connu pour vraiment chanter Dupont que des amateurs, — des amateurs lyonnais. Car il faut être de ce terroir-là pour bien exprimer ce que le poète a si bien dit.

Je ne veux pas citer des noms qui, à la suite de celui d'Antoine Lumière, viendraient tout naturellement sous ma plume : les amateurs ont droit d'incognito et parfois ils y tiennent singulièrement.

Mais, sans nommer personne, je me rappelle, il y a quatre ou cinq ans, une grande réunion politique qui avait lieu dans la salle du Centenaire, rue Lanterne. Il y avait là notre maire, la plupart de nos députés, on était trois ou quatre cents là où n'en aurait pas dû raisonnablement tenir plus de la moitié. Tout à coup, après l'orage des discussions, on fit silence pour entendre un amateur. C'était un jeune homme, il avait l'air d'un ouvrier, il disait avec grandeur et simplicité. Il chanta le Faucheur, — et jamais je n'ai, de ma vie, éprouvé l'impression plus vive et plus profonde. Cet homme, par Dupont, avait, dans cette assemblée venue là pour toute autre chose, fait apparaître, tout à coup, la poésie dans ce qu'elle a de plus idéal : dans l'évocation de la nature laborieuse et féconde.

PAUL BERTINAY.

Discours de M. Jules Roche

L'heure tardive à laquelle M. Jules Roche a prononcé son discours devant la Chambre, au banquet qui lui était offert par la Chambre de commerce de Saint-Etienne, ne nous a pas permis de publier son discours hier matin.

Nous le donnons aujourd'hui in-extenso : on remarquera l'importance des déclarations nettes de M. Jules Roche au sujet du traité commercial intervenu entre la France et la Suisse, ainsi que l'annonce de l'attitude du gouvernement dans les débats économiques qui vont inaugurer les séances du Parlement à leur ouverture prochaine :

Messieurs, L'accueil qui m'est fait à Saint-Etienne m'oblige véritablement à épouser les formules de remerciements. Toutes les fois que je me suis trouvé en présence de quelque partie de nos collègues importantes du commerce et de l'industrie de notre région, je reçois de tels témoignages de confiance, de bienveillance et d'affection que j'en suis touché plus que je ne puis l'exprimer. (Très bien !)

Messieurs, j'attache cependant le plus grand prix, je vous le confesse, à ces témoignages d'affection et de confiance, car ils sont pour moi non seulement la plus précieuse, la plus noble récompense, c'est parce qu'ils sont aussi pour l'avenir une force nécessaire; vous l'avez parfaitement compris.

Le président de la chambre de commerce de Saint-Etienne, avec sa haute compétence et sa clairvoyance expérimentée, l'a très justement dit : il ne suffit pas, pour la prospérité économique de ce pays, si intimement lié avec sa prospérité et sa grandeur politique, que le régime économique qui avait été établi par les pouvoirs publics, dans lequel nous nous sommes efforcés de donner à chacun le concours que la force nationale peut donner à l'activité individuelle, c'est-à-dire aux libertés des approvisionnements des matières premières, aux échanges, au crédit, à l'appel tout à l'heure des droits compensateurs, qui sont la force nécessaire pour l'exercice fructueux de cette industrie; il ne suffit pas que tout cela ait été établi; il ne suffit même pas que les tarifs de douane dont je ne veux pas dire tout le bien que l'on en a dit, puisque j'en suis un des auteurs et qu'il n'est pas séant à un père de voir avec trop de confiance les enfants auxquels il a donné le jour.

Mais, aurai-je établi un régime douanier économique absolument parfait, qui correspondrait avec une conception mathématique, algébrique, aux conditions de travail de chaque industrie isolée et aux conditions générales de l'industrie du pays, que la moitié de la besogne ne serait pas faite et, peut-être même que rien ne serait fait, si le pays ne pouvait pas mettre en pratique le régime qui aurait été établi, c'est-à-dire ne pouvait exposer et vendre ses marchandises, et était obligé de les consommer lui-même.

Produire, c'est bien. Mais ce n'est que le commencement du problème économique. Il faut échanger, et cela est si vrai qu'un pays comme la France, qui a une telle position industrielle en des arts si divers, ne peut pas consommer lui-même tous ses produits industriels. La preuve en est dans la puissance de notre exportation du commerce extérieur. C'est une preuve non seulement de l'activité industrielle de la France; et de l'excellence de son régime commercial, mais encore de sa vie économique.

la plus haute et la plus légitime justice à ceux qui les défendent.

Mais il y a une chose sur laquelle nous avons tenu d'accord sur tous les temps et sur tous les points les plus opposés de la Chambre, c'est sur la nécessité pour la France de conserver son commerce extérieur. (Applaudissements.)

Il ne s'est pas rencontré un seul membre de la Chambre ou du Sénat — je dirai même, s'il m'est permis de parler en ce qui concerne le quinquième Etat, c'est-à-dire de la presse, qu'il ne s'est pas rencontré un seul journaliste pour mettre en doute la nécessité impérieuse, essentielle et vitale, pour la France, de conserver ses débouchés à l'étranger. (Bravos.)

De sorte qu'aujourd'hui, après le vote de nos tarifs, après l'établissement de notre régime économique, ce que le gouvernement doit faire ce qui est le premier de ses devoirs, devoirs essentiels : c'est de conserver à la France les débouchés qu'elle possède au-delà de ses frontières. La vitalité du mouvement sont les conditions premières du développement d'un pays. (Applaudissements.)

M. le président de la Chambre de commerce a formulé, tout à l'heure, un programme de gouvernement économique que, par ma part, j'accepte tout entier : Assurer, étendre nos relations extérieures, commerciales et industrielles, surtout avec les peuples amis, et les assurer du minimum de sacrifices possible, en faisant, s'il le faut, de concessions sur les tarifs que nous avons établis et en les faisant les moins possibles.

Messieurs, nous avons déjà mis en pratique ce programme. Le gouvernement est absolument d'accord, et moi en particulier de la façon la plus intime, avec le président de la Chambre de commerce, en établissant des relations avec un pays qui nous touche, avec cette République sœur qui vit à nos frontières, avec la Suisse. (Applaudissements.)

Nous avons tenu, Messieurs, à conserver et à resserrer les liens d'amitié politique et économiques qui existent depuis si longtemps entre les deux pays.

Cela n'a pas été sans difficulté. Nous nous sommes trouvés en présence de réclamations très fortes de la part de nos voisins, voulez-vous me permettre de dire de la part de nos clients ? — réclamations qui ne sont pas sans importance pour nous, de ce peuple qui ne compte pas un très grand nombre d'habitants, mais qui a une très grande activité commerciale, puisqu'il nous achète chaque année pour 220 ou 230 millions, tandis que nous ne lui achetons que la moitié de ce chiffre.

Parmi ces nombreuses réclamations, il en était une qui disait : « Vous nous fermez votre marché, nous ne pouvons plus acheter de vos produits, nous ne pouvons plus vendre nos produits. » — Et c'était, Messieurs, le langage tenu en principe par nos amis, par nos clients qui achètent deux quand ils nous vendent un.

Nous avons fait preuve de très mauvais caractère avec nos amis; nous avons résisté sur tous les points où nous avons pu résister, et lorsque nous avons cédé, ce n'a été qu'au dernier moment et le moins possible, si bien qu'aujourd'hui nous sommes, en définitive, tombés d'accord, et que la paix économique et politique est assurée pour nous avec ce pays qui est l'objet de tant de sollicitations. (Applaudissements.)

voisé du département de la Loire sont une des portions essentielles de la prospérité et du crédit de la France.

Je suis heureux de les avoir vues de plus près, et pour leur donner, au nom du gouvernement, un témoignage de profonde sympathie, je suis heureux de décerner aux industriels de la Loire et de Saint-Etienne, dans la personne de l'un des plus laborieux collaborateurs d'une des plus grandes industries de votre département, le témoignage le plus haut de confiance que puisse donner le gouvernement, la croix de la Légion d'honneur. À M. Dupuis, sous-directeur des Forges et Acieries de la marine.

Je bois, Messieurs, à la prospérité de la ville de Saint-Etienne, à la prospérité du département de la Loire.

Ces discours ont été accueillis par des applaudissements répétés.

DEPECHEES

Paris, 2 octobre. On annonce que, cette année, les opérations du recensement de la classe de 1892 commenceront le 15 octobre au lieu du 15 décembre.

Cette mesure serait prise en vue de diminuer les omissions sur les listes de recensement qui, cette année, ont atteint, dit notre confrère, un chiffre considérable.

Cette augmentation dans le nombre des omissions constatées cette année doit être simplement attribuée à l'application stricte des dispositions de la loi du 15 juillet 1889 à l'égard des étrangers naturalisés qui doivent se faire inscrire sur les tableaux de recensement de la classe établis l'année de leur naturalisation. Or, beaucoup de naturalisés ont négligé de remplir cette formalité, d'où augmentation dans le nombre des omissions. Quant aux véritables Français de naissance, leur nombre est resté sensiblement le même.

Le nombre est malheureusement trop élevé, mais il en sera toujours ainsi tant que la loi n'aura pas imposé aux pères de famille ou tuteurs l'obligation stricte d'assurer l'inscription de leurs enfants. La loi actuelle ne punit que les fraudes en cette matière, la simple négligence n'a pour sanction que l'inscription en tête des listes de tirages.

Le ministre de la guerre va faire procéder à la révision et à la correction des cartes et plans du camp retranché de Paris. Cette révision était devenue des plus urgentes, par suite des changements considérables qui se sont produits depuis quelques années dans la banlieue parisienne.

Pour permettre aux officiers du service topographique d'entreprendre leurs travaux avec toutes les facilités désirables, le ministre de la guerre vient de porter cette décision à la connaissance du préfet de la Seine et de le prier de la porter à la connaissance des populations. Une vertu des lois et règlements en vigueur, les officiers ainsi que les soldats les accompagnant sont autorisés à pénétrer dans les propriétés closes ou non, à planter des piquets et jalons, à percer des coulées dans les terrains boisés pour déterminer les distances.

bleau le plus fidèle de notre situation financière et de présenter la synthèse du budget.

Il importe de rappeler que jusqu'à ce jour tous les rapporteurs généraux du budget ont été appelés successivement à faire partie du gouvernement. La tradition s'est, en effet, établie de considérer les fonctions de rapporteur général comme une étape vers la carrière ministérielle.

Nous citerons notamment d'abord les ministres actuels MM. Rouvier, Burdeau, Ribot, Jules Roche, et parmi les anciens ministres MM. Yves Guyot, Cocheret père, etc.

ANNIVERSAIRE DE BOULANGER

Ixelles, 2 octobre. Aujourd'hui a eu lieu au cimetière d'Ixelles, sur la tombe du général Boulanger, la cérémonie annoncée. Les députations sont arrivées devant la tombe qui disparaissait sous les couronnes.

La députation française était conduite par M. Henri Rochefort; étaient présents : MM. Laur, de Mérolval, Castelin, Grattapain, Fournier, président de la Ligue des patriotes, Montorgueil, Chincholle, Dubois, M<sup>me</sup> Séverine, etc.

La délégation des Français habitant Bruxelles était conduite par M. de Neuvillers, correspondant de l'Intransigeant à Bruxelles.

Deux mille personnes environ se pressaient dans le cimetière et aux abords. M. Rochefort a prononcé un discours dans lequel, après avoir déclaré qu'il ne ferait pas de politique, il a attaqué vivement M. Constans et remercié en termes chaleureux la Belgique de l'hospitalité qu'elle a accordée aux restes du général Boulanger.

Il ignore si lui-même pourra rentrer en France et il croit qu'il pourra sur la terre de Belgique.

Les assistants ont dit : « Vive l'annuité ! Vive chez nous ! » M. de Neuvillers, au nom des Français habitant la Belgique, remercie la municipalité d'Ixelles pour les soins particuliers qu'elle apporte à l'entretien de la tombe du général Boulanger; il fait en passant allusion aux événements regrettables du Pas-de-Calais et il ne s'explique pas comment des faits semblables peuvent se produire entre deux pays amis.

Et M. Liebknecht, lorsqu'on lui demandait ce qu'il pensait d'une rétrocession des provinces annexées ? Il s'en est tiré en Gascon, et que répond-il ? « Allez-vous à faire triompher les idées de socialisme et nous vous ferons rendre l'Alsace et la Lorraine. » Eh bien ! nous nous répondons : « Rendez-nous les provinces d'Alsace et de Lorraine et nous ferons après du socialisme avec vous. »

Si la fraternité des peuples n'est pas un vain mot, pourquoi ne donnerions-nous pas à tous les peuples le même baiser de paix, pourquoi les mêmes hommes qui nous demandent d'aimer l'Allemagne nous demandent-ils en même temps de haïr la Russie ? Pourquoi ces apôtres de la Révolution n'ont-ils que des révoltes contre le czar, que des humiliations, des respects pour l'empereur Guillaume.

Notre esprit chevaleresque nous portait autrefois au secours de toutes les nations opprimées, tout isolément à l'heure des revers nous a appris à modérer ces sentiments d'une générosité native qui ne fut jamais payée de retour.

Les défaits nous ont imposé envers notre pays des devoirs plus étroits de patriotisme. C'est à lui seul aujourd'hui plus que jamais que nous devons nos soins, notre amour.

Aimons la France, Messieurs, aimons-la d'un amour exclusif, soyons prêts à tout pour la défense de son sol et de ses intérêts, travaillons chaque jour à la maintenir, à ce haut degré de puissance et de gloire où ce sera l'honneur de la troisième République de l'avoir fait arriver aujourd'hui.

Ce but est assez vaste et nous aurons rempli notre devoir.

Messieurs, vive la France ! Ce discours a été vivement applaudi.

Mort de M. Renan

Paris, 2 octobre. M. Renan est mort ce matin à six heures vingt, sans agonie et sans souffrances. L'illustre académicien était assez souffrant depuis six mois de janvier et n'était pas rétabli lors de son départ pour la Bretagne, dans les premiers jours de juillet.

A son retour à Paris, le 18 septembre, son transport avait été rendu très difficile, et le trajet lui fut tellement pénible, que l'on craignait qu'il ne succombât en route. M. Renan a été ramené avec mille précautions par Mme Renan, son fils, le peintre Ary Renan, sa fille et son gendre, M. Psichari, professeur de langues orientales à l'École des hautes études, et le danger paraissait conjuré.

Un Banquet de Pêcheurs

Marseille, 2 octobre. Cette après-midi à eu lieu, au village de l'Estaque, un banquet offert par le syndicat des pêcheurs du sous-arrondissement de Marseille à M. Bouge, député de la deuxième circonscription de Marseille, aux conseillers généraux et d'arrondissement de la circonscription et à la presse républicaine marseillaise.

M. Gautier, président du syndicat, présidait le banquet, ayant à ses côtés M. Bouge, député, et les autres membres des corps élus. Au dessert, M. Bouge a pris la parole et prononcé un discours dont nous extrayons les passages suivants :

Les socialistes révolutionnaires ou se disant tels ont fait ces jours derniers beaucoup parler d'eux. Dans un congrès où pontifiaient ces Français douteux qui s'appellent Pablo Lafargue et Guesde, les principes du collectivisme et de l'internationalisme ont été une fois de plus proclamés infatigables. Ce n'est pas ici, Messieurs, la petite propriété à été conquise si difficilement par les rudes travaux de la mer et de l'économie qu'il est besoin de démontrer l'infirmité et l'imposture des doctrines collectivistes. Seuls quelques esprits malades, à force d'illusions, peuvent se laisser prendre à ces théories qui ne résistent pas à une discussion loyale.

L'inégalité des salaires et des conditions est la conséquence inévitable de l'inégalité naturelle, intellectuelle ou physique, intellectuelle surtout, et durera autant qu'elle. Les doctrines collectivistes ne peuvent donner que des déceptions à ceux qui les écoutent. En revanche, elles portent généralement à ceux qui les répètent.

Dans les congrès socialistes, en effet, les illuminés sont en petit nombre, les habiles y sont en grande majorité.

Le moment est venu de démentir le peuple sur ce point, de démontrer devant lui ces faux socialistes, de dire aux Lafargue, aux Guesde, aux entrepreneurs habituels des grèves et des mesures publiques qui ne font entendre que des paroles baineuses, qui n'ont à la bouche que le mot « guerre de classes », pour qui tous ceux qui ont l'honnêteté chaque jour plus rare de n'être pas publiquement de leur avis sont des exploitateurs du peuple, que les exploités de peuple les plus cyniques, les plus odieux, ce sont eux, eux qui vivent de sa misère, de sa faim, de son désespoir et quelquefois de son sang.

Informations Politiques

EN ROUTE POUR LE SENEGAL

Brest, 2 octobre. Un détachement de 360 hommes d'infanterie de marine commandés par un chef de bataillon se sont embarqués ce matin pour le Sénégal.

Une foule énorme massée sur le grand pont et sur les quais assistait au départ. Des hurrahs et des cris de : « Vive la France ! » ont été poussés.

LIBEKNECHT A CARLSRUHE

Carlsruhe, 2 octobre. M. Liebknecht s'est arrêté à Carlsruhe pour y faire un congrès socialiste. Interrogé par un journaliste, M. Liebknecht a déclaré qu'il n'avait eu aucun démêlé avec la police française pendant son séjour en France, d'où il est parti de son plein gré.

LA DYNAMITE A NEW-YORK

New-York, 2 octobre. Une bombe chargée de dynamite a été lancée du haut d'un fenêtré en face de l'Hôtel de Ville. Une jeune fille de quinze ans a été grièvement blessée.

Commission du Budget

Paris, 2 octobre. Devançant la Chambre de deux semaines, la commission du budget reprend ses travaux après-demain mardi, 4 octobre, pour les suivre sans interruption jusqu'au jour de l'ouverture de la session. Ce délai sera plus que suffisant pour lui permettre d'achever sa tâche.

Il ne lui reste plus, en effet, qu'à examiner deux budgets, celui de la marine et celui des postes et télégraphes, et à entendre la lecture du rapport général de M. Poincaré. Tous les autres rapports sont terminés. La plupart ont été imprimés et distribués soit avant, soit pendant les vacances; les autres vont être distribués d'ici à quelques jours, et ceux de la marine et des postes et télégraphes, et le rapport général, seront certainement livrés aux députés à la rentrée.

Le rapport de M. Poincaré sera l'œuvre de début du brillant député de la Meuse après-demain mardi, 4 octobre, pour les suivre sans interruption jusqu'au jour de l'ouverture de la session. Ce délai sera plus que suffisant pour lui permettre d'achever sa tâche.

Ce langage enleva les applaudissements des jeunes auditeurs, mais émut le clan cléricale, on l'interdit, pour un temps, au professeur rationaliste, l'écœ de sa chaire.

bout de vingt ans, ses ennemis venir à elle; c'est que la République, restant dans cette magnifique formule: Liberté, égalité, fraternité, est féconde pour tous.

Départements

RHONE

Tarare. — Société chorale. — La société chorale organise, pour le dimanche 9 octobre, une sortie à Roanne, où elle donnera un concert avec la société chorale la Lyre Roannaise et plusieurs autres sociétés musicales de Roanne.

Givors. — Une arrestation. — M. Rieux, commissaire de police, a arrêté et fait conduire à Lyon le jeune Bonnard, dit Siroton, âgé de 19 ans.

Neuville. — Un orage. — Un orage violent a sévi cette nuit dans les vallées du Mont-D'Or; une véritable trombe d'eau est tombée sur les communes de Polycieux, Curis et Albigny.

Roanne. — Tué par la foudre. — Hier, vers 4 heures du soir, un orage s'est déclaré sur notre ville et les environs.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

Valence. — Arrestation pour vol. — Nous avons raconté, hier, le vol à l'aide d'effraction, au préjudice de M. François Martin et dans son domicile, avenue Victor Hugo, 325.

mineurs défendent le suffrage universel que la Compagnie voudrait domestiquer.

Il propose aux délégués présents de demander à tous les mineurs adhérents aux syndicats qu'ils représentent de verser chacun cinq centimes pour venir en aide aux grévistes.

Cette motion est adoptée. Une collecte faite de suite au profit des grévistes a produit 45 francs.

La séance est levée à midi. Un banquet a réuni à une heure, dans la salle de la mairie, les membres du congrès.

M. Souhet présidait. M. Poinas, secrétaire du syndicat de la Ricamarie, a remercié les délégués de leur dévouement. Il a remercié également M. Souhet.

Le dernier a déclaré qu'il s'appliquerait à faire adopter par la Chambre les résolutions du congrès.

M. Rondet lui a demandé de se mettre en rapport, dès la rentrée, avec M. Basly, pour atteindre ce but.

M. JULES ROCHE A CHAZELLES

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Chazelles, 2 octobre.

M. le ministre de l'industrie et du commerce a quitté Saint-Etienne ce matin, à 10 heures.

Deux wagons spéciaux, comprenant wagon-salon et compartiments de 1<sup>re</sup> classe, avaient été ajoutés au train partant de Saint-Etienne et se dirigeant sur Roanne.

Les invités du ministre ont pris place dans ces wagons: MM. Lépine, préfet de la Loire; Raymond, sénateur; Baralton, Guayard, adjoints au maire de Saint-Etienne; Deloche, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Roume, directeur du commerce extérieur au ministère du commerce et de l'industrie; Delagrille, directeur des postes et télégraphes; Marrand, sous-préfet de Montbrison; Nicolas, Gillet, conseillers de préfecture; Schrameck, chef de cabinet du préfet de la Loire, et les membres de la presse locale et régionale.

A l'arrivée du train à Montrond, les wagons mis au service des invités du ministre ont été détachés, amenés sur la ligne de Montrond à Lyon-Saint-Paul et attachés au train devant partir de Montrond à 10 h. 55, mais parti réellement à 11 h. 20, par suite de l'affluence de la population.

A Montrond, MM. de la Berge, sénateur; Chollet, Levat, députés; Ferrand, vice-président du tribunal de Montbrison, rejoignent le train présidentiel et y prennent place.

ARRIVÉE A CHAZELLES

A midi, le train arrive en gare de Chazelles; M. le ministre est reçu à sa descente de wagon par le conseil municipal en entier ayant à sa tête le maire, M. Provot, par le général Carry, commandant la 4<sup>9e</sup> brigade, venu dès le matin, à Chazelles pour présider à la distribution des prix aux lauréats du concours de la société de tir du 103<sup>e</sup> territorial.

Assistés ses présentations faites, des voitures mises à la disposition des invités, quittent la gare.

Le cortège arrive à la salle du banquet, salle du spectacle, admirablement décorée.

Disons, en passant, que toute la population de Chazelles a rivalisé de zèle pour décorer, le mieux possible, les rues et places de la ville.

Plusieurs arcs de triomphe ont été particulièrement remarquables; l'un, situé à l'entrée de l'avenue de la Gare, portant cette inscription: *Soyez les bienvenus!* Sur la place Poterne, à l'angle de la rue Ramousse, un autre, portant en inscription: *Vive la République! Vive la Liberté!*

Une population, évaluée à dix mille personnes environ, est massée sur le parcours du cortège, qui suit l'avenue de la Gare, la rue Lafont, la place Poterne et le boulevard du Midi, pour arriver à la salle du banquet.

LE BANQUET

Deux cents couverts sont dressés dans la salle du spectacle, très bien décorée, comme je viens de le dire.

Remarqué parmi les invités, outre les personnes qui accompagnaient le ministre:

A la droite du ministre, M. Lépine, le général Carry, M. Deloche, M. Peniguel, ingénieur ordinaire; Thevenet, agent-voyer d'arrondissement.

A gauche: MM. Raymond, sénateur; Romme, Marrand, Chialvo, adjoint au maire de Montbrison; Gallois, sous-directeur des contributions.

A la droite de M. le maire de Chazelles: MM. Chollet, député; Gubian, procureur général à Riom; Cabanne, procureur de la République à Montbrison; Guayard, Cléchet, entrepreneurs des travaux d'eau qu'on inaugure; Morel, conducteur des ponts et chaussées; Gapiant, conducteur.

A gauche: MM. de la Berge, Levat, Beaujolin, maire de Saint-Symphorien; Huguet, adjoint au maire de Montbrison; Sauvage, receveur à Montbrison; les maires du canton de Saint-Galmier; les membres du conseil municipal; Meunier, vice-président de la commission d'organisation; Meunier, Juillet, président et directeur de l'Harmonie; Neureiter, agent-voyer.

A l'issue du banquet, M. Lépine se lève, fait de la population et de la ville de Chazelles un éloge « mérité » dit-il.

Il félicite cette population qui, par une persévérance extraordinaire a su, dans un pays où les difficultés matérielles s'opposaient à tout, créer une industrie, aujourd'hui prospère, et la plus sérieusement installée en France et même dans l'Europe.

Faisant allusion à quelques paroles de M. Raymond, sénateur, M. le préfet, déclare que le chapeau de Chazelles avait détonné le turban chez les turcs; que les pavillons noirs l'avaient accepté, et qu'en un mot, grâce à la propagande des patrons de Chazelles et de M. Provot, en particulier, le chapeau Chazelle servirait bientôt de calotte aux deux.

M. Lépine termine son toast en buvant à M. Carnot, président de la République.

Après M. le préfet de la Loire, M.

Provot, maire, prend la parole en ces termes:

Discours de M. Provot

Monsieur le ministre,

J'ai le très grand honneur de vous exprimer la respectueuse reconnaissance de la ville de Chazelles-sur-Lyon, d'avoir bien voulu accepter l'invitation que j'ai été chargé de vous faire en son nom.

Depuis le jour où j'ai pu annoncer votre visite, notre population vit sous l'impression d'un rêve qui pourrait ne pas se réaliser, et sous la préoccupation de se montrer digne de votre haute sympathie.

En son nom, je vous remercie encore d'être venu parmi nous.

Votre visite apparaît à nos yeux comme la récompense d'efforts persévérants et énergiques pour maintenir notre industrie locale à la hauteur de la concurrence étrangère. Elle est due certainement, aussi, à la bonne réputation de notre population ouvrière, et à son attachement aux institutions républicaines.

Les efforts industriels, qui vous intéressent particulièrement, et qui vous sollicitent par l'achat de produits d'alimentation de nous font nous fétons l'inauguration aujourd'hui.

Notre ville a été de tout temps un centre de l'industrie chapelière; les traditions en témoignent et les documents nous prouvent qu'en 1793 on a réquisitionné les chapeaux chez douze fabricants pour les volontaires qui allaient à la frontière. Plus tard, nos produits vendus sur tous les marchés du monde sous la dénomination de « Chapellerie lyonnaise » étaient fabriqués ici à l'état brut pour être dressés et garnis à Lyon. La fabrication a surtout progressé de 1860 à 1869, et a atteint le chiffre de plus de 20,000 chapeaux par semaine.

Après 1871, la production a légèrement progressé d'année en année, grâce aux modifications introduites en vendant garni directement à l'exportation et au détail, et nous ne devons avoir atteint le chiffre de 27,000 par semaine.

Les machines commencent à apparaître, et facilitent l'installation de vastes usines à l'étranger qui produisaient des chapeaux avec les éléments indispensables à la grande industrie, pendant que nous étions condamnés à l'impossibilité d'installer la force motrice et les machines.

Après quinze ans d'études, de formalités administratives et d'impatience, notre espoir dans l'avenir nous fait oublier les charges qui résultent de cette entreprise pour ne penser qu'aux armes que nous possédons pour la lutte, qui contribueront à une nouvelle période d'accroissement, de production et de prospérité locale.

L'ère nouvelle que nous rêvons s'ouvre sous votre haut patronage. Pour préparer ce souvenir nous avons cru ne pas vous déplaire en gravant votre nom sur la plaque commémorative que nous verrons tout à l'heure en même temps que les vôtres.

Vous nous, Monsieur le ministre, rappellera à nos industriels et à nos ouvriers les services que vous avez rendus à notre industrie, dans l'élaboration des nouveaux tarifs de douane; il fera s'aimer davantage parmi nous, si c'est possible, la République, qui apparaît de plus en plus comme la seule forme de gouvernement qui puisse rallier tous les Français.

Nos travailleurs qui ont réclamé l'honneur de vous être présentés, et que vous recevez tout à l'heure, sont aussi patriotes qu'ils sont dévoués à la République; ils savent apprécier ce qui a été fait depuis 32 ans pour le relèvement de la France, pour l'armée, pour l'instruction à tous les degrés, pour le bien-être moral et matériel de nos citoyens; ils peuvent attendre avec confiance des pouvoirs publics, les lois pour l'amélioration de leur sort.

Je me permettrais à mon rôle de fidèle interprète des sentiments de mes concitoyens, si je ne rendais un profond hommage de dévouement et de vénération pour la personne de Monsieur le Président de la République, et si je n'exprimais des vœux ardents pour qu'il lui soit donné de continuer pendant de longues années l'œuvre d'apaisement, de concorde et de patriotisme qui lui a si bien réussi.

Messieurs, je vous propose de lever vos verres à Monsieur Jules Roche, ministre du commerce et de l'industrie.

Vive Jules Roche!

Vive la République!

M. Raymond boit ensuite à l'union du capital et du travail, à l'union des habitants de Chazelles, en un mot, qui ont réalisé ce souhait.

M. Raymond fait l'historique de l'industrie à Chazelles, de son développement. Il reporte sur M. Provot une partie du succès de cette industrie et termine en disant « que la vraie protection est la machine, l'outilage complet » et en buvant à l'union féconde du capital et du travail.

M. le docteur Grégoire, au nom du conseil municipal, remercie les membres du Parlement, les fonctionnaires, les ingénieurs, les entrepreneurs et tous ceux qui ont fait aboutir les travaux.

M. de la Berge, en quelques paroles d'une éloquence sincère et communicative, remercie M. Jules Roche de sa visite au département de la Loire. Il rappelle quelques souvenirs de leur collaboration commune, il sollicite pour ce département oublié des améliorations pressantes relatives aux postes et aux chemins de fer départementaux.

Après ce toast et quelques paroles d'un invité, délégué de la fabrique lyonnaise, M. Jules Roche prend la parole.

Discours de M. Jules Roche

Monsieur le maire, messieurs,

M. Raymond, sénateur et mon vieil ami, vient de s'excuser de ses instances pour m'amener ici.

Je regretterai de ne pas avoir cédé à ces instances et à l'invitation de M. le maire de Chazelles.

Je suis heureux d'être venu, je suis heureux surtout à cause des nouveaux sujets de confiance et de joie que je trouve dans cette laborieuse cité.

Revenant sur l'histoire de l'industrie, à Chazelles, et sur son développement, M. Jules Roche déclare qu'il ne connaît pas d'histoire plus intéressante.

Alors que les conditions naturelles faisaient absolument défaut à ceux qui ont entrepris la création de cette industrie, ces hommes, par leur persévérance, ont réussi.

Je leur rends hommage, dit-il, dans un pays sec, ils ont amené de l'eau en quantité largement suffisante pour les besoins de cette industrie.

Ces hommes, ajoute-t-il, ont été dirigés par un remarquable bon sens.

Il ne se sent pas laissé entraîner au delà des règles que leur dictait ce bon sens, de cet esprit de suite qui a fait leur force et leur a fait dompter la nature.

Répondant à la demande de M. de la Berge, il promet la réalisation immédiate des réformes postales, qui n'entraînent aucune dépense nouvelle. Pour

celles qui nécessitent des crédits supplémentaires, il prend l'engagement de s'efforcer de les faire aboutir dans le plus bref délai possible.

M. Jules Roche termine en buvant à Chazelles, la ville industrielle et la ville républicaine.

Des applaudissements enthousiastes ont accueilli ce discours très éloquent interrompu par les bravos.

A l'issue du banquet, le ministre a visité l'exposition de chapellerie, installée dans la salle de l'Ecole enfantine, puis a reçu les diverses sociétés et syndicats qui lui ont été présentés.

Mme Brun, présidente de la société des garnisseries, accompagnée d'un grand nombre de sociétaires a été présentée la première.

M. Nanty, président de la société des appropriateurs, a lu au ministre l'allocation suivante:

Discours de M. Nanty

Monsieur le ministre,

Les ouvriers charpentiers aimant le travail, le bon vin et la République. L'éloquence, la finesse du langage, la pureté de la diction ne les connaissent pas. Enfermer les sentiments délicats en des périodes harmonieusement enchaînées leur est un art presque inconnu. Ils parlent comme ils peuvent avec cette verve gaie et franche, héritage des vieux gaulois. Aussi, vous diront ils simplement qu'ils sont heureux et fiers de posséder quelques heures au milieu d'eux.

Ils vous prient d'accepter au milieu d'eux, plus tard, lorsqu'ils parleront des beaux jours de Chazelles, soyez sûr que les anciens diront à leurs petits-enfants: « Un jour le vieux Chazelles a semblé renaître; son lion a relevé la tête, secoué sa crinière et poussé un rugissement d'allégresse pour saluer le ministre du commerce et de l'industrie. Comme nous levions la tête au sortir de l'audience qu'il nous a donnée... »

Plus agréables que ces exclamations de l'avenir, recevez, M. le ministre, celles de tous les laborieux ouvriers que je représente et qui s'unissent à moi pour crier vivat à M. le ministre et à la République française.

M. Meunier, président de la Société de Secours mutuels, a présenté les membres de la commission administrative de cette société.

M. Moretton, président de la société de Secours à la Vieillesse, a également présenté les membres de la commission de cette société.

Enfin, M. Laforest, curé de la localité, accompagné de deux de ses vicaires, est venu remercier M. Jules Roche de sa visite.

M. Jules Roche remet ensuite les palmes d'officier d'Académie à M. Vernay, secrétaire en chef de la mairie, et à M. Juillet, chef de l'harmonie de Chazelles-sur-Lyon.

INAUGURATION DES EAUX

Le ministre et ses invités se sont rendus ensuite à l'installation des eaux et ont beaucoup admiré cette installation.

Voici quelques notes à ce sujet:

L'alimentation de Chazelles consiste dans le produit du captage de 21 sources situées à 5 kilomètres de la ville et qui débitent 1,500 mètres cubes en moyenne par 24 heures. Un réservoir voûté recouvert de terre, d'une capacité de 4,000 mètres cubes, recueille ces eaux de sources, les distribue en ville et assure, en supposant une sécheresse exceptionnelle qui tarirait les sources, une alimentation de 10 jours au minimum.

Les travaux adjugés à M. Guayard pour la construction du réservoir et la distribution en ville à M. Louis Cléchet pour le captage des sources s'élevaient à la somme de 325,000 fr.

ou vous êtes même plus avancés dans les conditions de votre travail qu'avec les bénéfices que vous accordera la loi nouvelle.

Discours de M. Rougier

M. Rougier commence par porter la santé du maire de Lyon, du préfet, emporté, de MM. Aynard, Clapot, Thévenet, Guichard et Audiffred.

L'orateur se félicite de voir toutes les sociétés de secours mutuels réunies en une grande association.

Tous les vœux que pourront former les mutualistes seront reçus à Paris, par un comité formé par les soins du comité général.

Ce comité a déjà eu l'occasion de fonctionner. Il a soumis plusieurs desiderata de la corporation à M. Loubet, président du conseil.

Ces desiderata avaient pour objet le relèvement du taux de l'intérêt.

M. Loubet a promis aux membres du comité de faire tout son possible pour que le gouvernement, par une augmentation de la subvention qu'il accorde aux sociétés de secours mutuels, compense la diminution qui résulte de la réduction du taux de l'intérêt.

L'orateur fait ensuite l'éloge des mutualistes et termine en portant la santé des invités.

Discours de M. Gailleton

M. le maire de Lyon commence par remercier les membres du bureau qui l'ont désigné pour présider le banquet.

Il a été heureux d'apprendre que le Rhône compte 30.000 mutualistes, et a été émerveillé quand il a connu le chiffre important des sommes qu'ils ont économisées.

C'est grâce à votre économie, à votre ordre que vous avez constitué un imposant capital, Messieurs, je vous en félicite et je porte un toast à votre prospérité, à l'extension des sociétés de secours mutuels auxquelles chaque citoyen devrait appartenir.

Vous avez sagement appliqué un remède à la question sociale; sans violence, vous avez réalisé des progrès, car vous avez appris aux individus à agir d'eux-mêmes.

Une société comme la vôtre doit être encouragée, non seulement moralement, mais aussi pécuniairement, mais ceci n'est pas de mon ressort, et sur ce point, vous entendrez les membres du Parlement.

Quant à nous, soyez en persuadés, nous favorisons et soutiendrons toujours les efforts individuels. (Applaudissements.)

Discours de M. Thévenet

Au nom de ses collègues du Rhône au Sénat, M. Thévenet répond que ce n'est pas en vain que le maire de Lyon aura fait appel aux pouvoirs publics en faveur des mutualistes.

Toutes les fois que des lois intéressantes des sociétés de secours mutuels seront présentées au Parlement, soyez persuadés que nous les étudierons soigneusement. L'Etat doit vous secourir, vous aider, vous protéger, mais il faut également compter, pour faire prospérer votre société, sur l'initiative individuelle.

Messieurs, je porte la santé de vos présidents.

Discours de M. Aynard

M. Aynard n'a pas les mêmes pouvoirs que M. Thévenet. Il ne parle pas au nom de ses collègues, mais au sien seul.

Il fait tout d'abord l'éloge des sociétés de prévoyance et d'épargne.

La société actuelle, dit-il, a des ennemis de deux sortes: les imprévoyants et ceux qui, voulant encourager l'épargne, ne le font pas. C'est là un crime, car ceux qui ont des ressources doivent les appliquer à favoriser et à soutenir les sociétés de secours mutuels.

Certes, Messieurs, vous devez compter surtout sur l'initiative privée, mais vous pouvez également compter sur des subventions. L'Etat doit vous soutenir. Je ne vous parlerai pas longtemps sur ce sujet que traitera mon ami M. Audiffred, mais je dois vous rappeler que plusieurs associations, reconnaissant le bien que font les sociétés de prévoyance leur donnent des subventions.

La Chambre de commerce de Lyon, par exemple, sur un budget de 300.000 francs, consacre 150.000 francs aux sociétés de secours mutuels.

Mais, croyez-moi, ne comptez pas là-dessus, fiez-vous surtout à vous, à vos propres ressources, et, à ce sujet, permettez-moi de vous rappeler cette petite histoire, que votre ami M. Gailleton a racontée.

« Sous le vieux pont du Change, se trouvait autrefois un gouffre appelé « la Mort qui trompe ».

« Un jour, un Lyonnais tomba dedans.

« Tout en se débattant, il invoquait l'intervention de saint Nicolas, pour le tirer de ce mauvais pas.

« Un de ses camarades, resté sur le quai, lui cria: « Ne te fie pas à saint Nicolas, et nage! »

« Le nageur suivit ce conseil et aborda sain et sauf la rive.

« Eh bien! messieurs, faites comme lui, n'invoquez pas saint Nicolas et nagez! »

M. Audiffred

M. Audiffred, député de la Loire, est rapporteur de la loi relative aux sociétés de prévoyance.

Cette loi est actuellement devant le Sénat, si elle est votée, elle permettra aux sociétés d'épargne de se servir de leurs capitaux, de les faire fructifier comme elles l'entendent.

Il engage ses auditeurs à ne pas trop compter sur les subventions de l'Etat dont il se déclare l'adversaire, et à se créer des ressources elles-mêmes en favorisant l'initiative individuelle et en recrutant des membres honoraires.

M. Audiffred clôt la série des discours.

L'Harmonie municipale qui prêtait son gracieux concours à la fête, exécute, aux applaudissements de tous, la Marseillaise et l'hymne russe, puis M. Gailleton déclare le banquet terminé. Les cinq cents convives se retirent lentement, enchantés de leur journée, qui a été excellente pour eux, car il y a été fait de la bonne et utile besogne.

Sauveteurs volontaires du Rhône

La Compagnie active des Sauveteurs du Rhône a donné, hier, sa cinquième fête annuelle.

Dès midi et demi, les Sauveteurs, réunis au siège de la société se sont rendus au Palais de la Bourse, où devait avoir lieu la distribution des récompenses sous la présidence de M. Clapot, député et président du conseil général du Rhône.

Cette distribution a eu lieu dans la salle des réunions industrielles du Palais, au milieu d'une grande affluence.

rendu de la situation de la société. Fondée en 1888, elle compte déjà 80 membres, divisés en trois sections: section du Rhône, section de la Saône, section d'Amalgameurs.

Voici la liste des membres de la compagnie qui ont mérité des récompenses:

MM. Coulet, président d'honneur; Lenoir, vice-président d'honneur; signés de la compagnie, en argent; Passereux, vice-président actif, médaille en vermeil; Favad, capitaine adjudant-major, médaille en argent; Tholon, secrétaire général, médaille en argent; Capelle, lieutenant, signés de la société de Dijon, livret de la caisse d'épargne de 25 fr., est en outre l'objet d'une proposition adressée au gouvernement par la société française de sauvetage; Damaron, lieutenant, un livret de 25 fr.; Janin, sergent ambulancier, un livret de 20 fr.; Pierre Guayard, don de 10 fr., objet d'une proposition au gouvernement.

MM. Ferron et Planche, signés de la compagnie des sauveteurs de Nancy; Charrier, signés de la compagnie des sauveteurs de la Nièvre; Fleury Vicart, signés de la compagnie des sauveteurs de Nancy, est en outre l'objet d'une proposition au gouvernement; Chappuis, signés des Sauveteurs d'Alger, livret de 10 fr.; Richard, don de 10 fr.; Chaboud, don de 10 fr.; Cimetières, don de 10 fr.; Chaboud, signés des Sauveteurs d'Alger; Lascour, signés des Sauveteurs du Rhône; Armand, félicitations unanimes, signés de la Société de Nancy; Médin, félicitations unanimes, signés de la Société de Nancy; Chantelot (17 actes de sauvetage), signés de la Compagnie, en argent.

Inutile d'ajouter que ces récompenses ont été largement méritées par ces braves sauveteurs, dont le dévouement et l'abnégation se sont exercés si souvent au péril de leur vie.

A trois heures, un magnifique concert réunissait à la Salle Indienne tous les Sauveteurs volontaires du Rhône et les nombreux invités. De nombreux artistes s'y sont fait entendre: MM. Bioletto, Sévoz, Poëgue, Prud'hon; Mlle Jeanne Bas, Poncet, Marie Bas, Chalou. L'« Alliance Française », présidée par M. Théron, a joué quelques beaux morceaux sous la direction de M. Gauthier.

A la fin du concert, une spirituelle comédie, « Un Monsieur qui a brûlé une Dame », a été interprétée par plusieurs Sauveteurs de la compagnie. Un sonnet, dédié aux Sauveteurs, par Sarrazin, a été vendu au profit de la Société.

Un grand banquet a ensuite été servi dans les sous-sols de la Salle Indienne. M. Clapot présidait.

Au dessert, des toasts ont été portés à la prospérité de la Société et à la santé de son nouveau et dévoué président, M. Burgard, par MM. Clapot, Gaillet et Bepaille, membre de la société des Sauveteurs de la Seine, lauréat du prix Monthyon.

M. Burgard a remercié M. Clapot, les nombreux délégués des Sociétés des sauveteurs de France et à la fin de l'année et l'attente des Sauveteurs de la compagnie active du Rhône.

Un bal très animé a terminé gaiement cette fête. Mlle Burgard a fait, au profit de la caisse de secours, une quête qui a produit la somme de 200 francs.

LES RÉCOMPENSES

Voici la liste des concours de classement:

Gymnastique. — Sociétaires. — Hors concours: Termoz, champion 1899; Baudrand, champion 1890; Championnat: Henri Guero.

Division supérieure: 1 Casanova, 2 Jules David, 3 Joseph Dubois.

Première division: 1 Buttin, 2 Moyret atné, 3 Joseph Dubois.

Deuxième division: 1 Prat, 2 Chevillon, 3 Germain Gayard.

Troisième division: 1 Hagnat, 2 Lièvre, 3 Merchaud.

Quatrième division: 1 Moyret jeune, 2 Sudre, 3 M. Chapuis.

Pupilles. — Première division: 1 Janicot, 2 Collin, 3 Mitot, Bouchard, Place.

Deuxième division: 1 Pellegrino, 2 Maanas, 3 Gabriel Girard, 4 Clot, 5 ex æquo Triquet.

Troisième division: 1 Garçon, 2 Brunet, 3 Gentil, 4 Léger.

Tir. — Sociétaires — Championnat: Paul Crozet.

Catégorie 1. Section d'honneur: 1 Picat, 2 Paul Manthiaux, 3 Dubuy, 4 Jules Martin.

Catégorie 2. Premiers tireurs: 1 Dubois, 2 Taillandier.

Catégorie 3. Vétérans: 1 Léon Gallien, 2 Francisque Mercier, 3 Couderc.

Catégorie 4. Adultes. Groupe A: 1 Baudrand, 2 Beluze, 3 Joanny Martin.

Catégorie 4. Adultes. Groupe B: 1 Meunier, 2 Jaeger, 3 Trocon.

Pupilles. — Catégorie 1: 1 Madinier, 2 Charvillat, 3 Bouchard, 4 Bouchard.

Catégorie 2: prix unique: Joanny Martin.

Course. — Sociétaires. — Lyon à Meyzieu et retour, 250 kilom.: 1 Moyret atné, en 1 h. 45; 2 ex æquo Couderc, Crozet, Payet.

Pupilles (de Lyon à Décines et retour 12 kilom.): 1 Marius Chapuis, 2 Antoine Vuillard, 3 Janicot, 4 Pellegrino, 5 Chantal, 6 Dapuy.

Velocipède. — 1 Bernard, 2 Bal.

Escrime. — Prix unique, Paul Crozet.

Claçons. — 1 Vivier, 2 Giraudier.

Assiduité et discipline. — Pupilles. — Léger.

Prix spéciaux. — Payet, Girard, François Aubert, Ernest David.

Services rendus à la société. — Gruffaz, trésorier-adjoint; Jacquemod, moniteur; Mercier, chef trompette.

LE BANQUET

Le soir, à sept heures, un banquet de cent couverts réunissait, au restaurant Gagnaire, la plupart des invités de la Française.

Au dessert, le président, M. Chagnou, a donné lecture des nombreuses lettres d'excuse qu'il a reçues.

leurs preuves dans tous les concours où ils se sont présentés: Chambry, Tours, Paris, Besançon, Limoges et enfin cette année à Nancy, au grand concours de l'Union des sociétés de gymnastique de France, où la Française a eu à lutter avec les plus fortes sociétés existantes, elle a remporté, accompagnée de nombreuses récompenses, le 1<sup>er</sup> prix d'honneur, et le jeune Auguste Termoz, aussi un ancien pupille de la Française, a obtenu le titre de champion de France pour l'année 1893.

C'est à plus profond de nos cœurs que nous remercions tous ceux qui sont venus se joindre à nous dans cette belle journée pour juger des progrès faits par les lauréats de nos divers concours de l'année.

Nous devons tout d'abord exprimer nos remerciements à nos collègues de cette assemblée, dont la présence nous honore à tant de titres, en même temps qu'elle imprime à cette réunion un éclat qui n'échappe à personne, et principalement à M. le colonel Polonus, notre président d'honneur, qui a mis tant de courtoisie et d'amabilité à accepter la présidence de cette cérémonie.

Nos remerciements s'adressent aussi à notre président honoraire, mon excellent ami, M. Francis Clermont, qui ne cesse de nous encourager toutes les sociétés, et qui nous conserve dans son cœur une large place; aux délégués de toutes les sociétés de gymnastique et de tir, dont la présence prouve que notre amitié mutuelle n'est pas un vain mot.

A notre lieutenant du Rhône, représenté par MM. Wolf et König; nous les assurons à nouveau, avec notre profonde gratitude, de tout notre dévouement à sa sainte cause.

Notre reconnaissance s'étend à tous les donateurs bienveillants dont la contribution volontaire nous a permis d'acquiescer à nos vœux, sans nous serions impuissants à lutter et à récompenser le travail et l'assiduité de nos gymnastes.

A la presse tout entière et à tant d'autres généreux donateurs dont il ne m'est pas possible de citer les noms, malgré tout mon désir de ne commettre aucune omission.

En terminant je m'adresse à vous tous, spectateurs de cette fête, pères et mères de famille et vous prie de nous confier vos enfants sans crainte, ils trouveront dans nos rangs des instructeurs dévoués, ils y contracteront l'habitude de la discipline; ils acquerront non seulement la force, le développement physique si nécessaire dans quelque condition de la vie où on se trouve, mais encore cette vaillance, cette confiance en soi-même que cette éducation leur vaut si bien à notre temps ébranlé.

Plus tard, quand ils entreraient dans les rangs de notre armée nationale, ils estimeront à leur réelle valeur les bienfaits de la gymnastique et seront justement appréciés de leurs chefs.

Envoyez-nous les donc nombreux, plus il y en aura, plus nous serons satisfaits, car notre constante préoccupation, c'est de préparer pour la France des soldats adroits, forts, vigoureux et disciplinés. Ils trouveront dans la Française un instructeur dévoué, ils y contracteront l'habitude de la discipline; ils acquerront non seulement la force, le développement physique si nécessaire dans quelque condition de la vie où on se trouve, mais encore cette vaillance, cette confiance en soi-même que cette éducation leur vaut si bien à notre temps ébranlé.

Plus tard, quand ils entreraient dans les rangs de notre armée nationale, ils estimeront à leur réelle valeur les bienfaits de la gymnastique et seront justement appréciés de leurs chefs.

Envoyez-nous les donc nombreux, plus il y en aura, plus nous serons satisfaits, car notre constante préoccupation, c'est de préparer pour la France des soldats adroits, forts, vigoureux et disciplinés. Ils trouveront dans la Française un instructeur dévoué, ils y contracteront l'habitude de la discipline; ils acquerront non seulement la force, le développement physique si nécessaire dans quelque condition de la vie où on se trouve, mais encore cette vaillance, cette confiance en soi-même que cette éducation leur vaut si bien à notre temps ébranlé.

LES RÉCOMPENSES

Voici la liste des concours de classement:

Gymnastique. — Sociétaires. — Hors concours: Termoz, champion 1899; Baudrand, champion 1890; Championnat: Henri Guero.

Division supérieure: 1 Casanova, 2 Jules David, 3 Joseph Dubois.

Première division: 1 Buttin, 2 Moyret atné, 3 Joseph Dubois.

Deuxième division: 1 Prat, 2 Chevillon, 3 Germain Gayard.

Troisième division: 1 Hagnat, 2 Lièvre, 3 Merchaud.

Quatrième division: 1 Moyret jeune, 2 Sudre, 3 M. Chapuis.

Pupilles. — Première division: 1 Janicot, 2 Collin, 3 Mitot, Bouchard, Place.

Deuxième division: 1 Pellegrino, 2 Maanas, 3 Gabriel Girard, 4 Clot, 5 ex æquo Triquet.

Troisième division: 1 Garçon, 2 Brunet, 3 Gentil, 4 Léger.

Tir. — Sociétaires — Championnat: Paul Crozet.

Catégorie 1. Section d'honneur: 1 Picat, 2 Paul Manthiaux, 3 Dubuy, 4 Jules Martin.

Catégorie 2. Premiers tireurs: 1 Dubois, 2 Taillandier.

Catégorie 3. Vétérans: 1 Léon Gallien, 2 Francisque Mercier, 3 Couderc.

Catégorie 4. Adultes. Groupe A: 1 Baudrand, 2 Beluze, 3 Joanny Martin.

Catégorie 4. Adultes. Groupe B: 1 Meunier, 2 Jaeger, 3 Trocon.

Pupilles. — Catégorie 1: 1 Madinier, 2 Charvillat, 3 Bouchard, 4 Bouchard.

Catégorie 2: prix unique: Joanny Martin.

Course. — Sociétaires. — Lyon à Meyzieu et retour, 250 kilom.: 1 Moyret atné, en 1 h. 45; 2 ex æquo Couderc, Crozet, Payet.

Pupilles (de Lyon à Décines et retour 12 kilom.): 1 Marius Chapuis, 2 Antoine Vuillard, 3 Janicot, 4 Pellegrino, 5 Chantal, 6 Dapuy.

Velocipède. — 1 Bernard, 2 Bal.

Escrime. — Prix unique, Paul Crozet.

Claçons. — 1 Vivier, 2 Giraudier.

Assiduité et discipline. — Pupilles. — Léger.

Prix spéciaux. — Payet, Girard, François Aubert, Ernest David.

Services rendus à la société. — Gruffaz, trésorier-adjoint; Jacquemod, moniteur; Mercier, chef trompette.

libre lui manquant, il est tombé sur la voie et s'est fait de fortes contusions à la tête.

Le blessé a été transporté à la gare de Couzon, immédiatement on a fait appeler le médecin de la compagnie, M. le docteur Rondet, qui, après lui avoir donné les premiers soins, a décidé son transfert à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

On craint que blessé, victime de son imprudence, ne survive pas à ses blessures.

Vol à l'étalage. — A six heures du soir, sur la réquisition d'un inspecteur du Grand Bazar, deux gardiens de la paix ont arrêté les frères Ludwig et Fortuna Gaudino, demeurant ensemble rue Masséna, 118, inculpés de vol à l'étalage de différents objets valant 32 francs.

Ivresse. — Le nommé Charles L..., ébéniste, rue des Macchabées, qui était en état d'ivresse, est tombé le soir à huit heures, rue des Farges et dans sa chute s'est fait une grave blessure à la tête.

Un passant, M. Fayolle, monté du Gourguillon, a conduit le blessé dans une pharmacie, rue Saint-Alexandre, 9, où il a reçu les soins que nécessitait son état. Il a été ensuite accompagné à son domicile.

Brûlures. — Mme Farge, place Saint-Georges, 3, faisait fondre du beurre hier soir à huit heures. Quelques gouttes de cette matière en ébullition sont tombées sur le poêle et ont produit une flamme qui l'a légèrement brûlée à la jambe droite.

Mme Farge a reçu des soins à la pharmacie Bruaire, rue Saint-Georges, 60.

Accident. — M. Tondou, directeur de l'Asile de Bron, qui dans ces derniers temps a trop fait parler de lui, assistait, il y a quelques jours, dans le département de l'Ain, à un banquet donné à l'occasion de l'inauguration d'une école laïque.

Un faux mouvement le fit se frapper d'un couteau qu'il tenait à la main, et il se coupa une veine.

Cette blessure, du reste, n'a pas eu de suites fâcheuses.

Casino des Arts. — M. Guillet a déniché un nègre de Porto-Novo, Vitro, qui est bien le numéro le plus bizarre qui ait été présenté à Lyon. Vitro est un mangeur original et se nourrit de charbon de bois et de terre, de colle, de débris de bois et de toile qu'il fait glisser à l'aide de plusieurs verres de pétrole.

En outre, représentation des charmants Reynold's; le chevalier Mystère avec sa célèbre illusion, la dame en habit noir; Gaston Bissier, Henry-Bassine, Perrand, etc. Adieu de Star et de miss Lylia.

Scala Bouffes. — Les Hill et Hull qui se présentent avec une série de fantaisies clownesques, créées par eux; les néons gonflés et l'autome de ressort; Plessis fait ses adieux ce soir; Chavat et Girier, chanteurs réalistes; Max-Him, Edgard, d'Asco, Amelet, Clément, Gros, Gonnet, etc. M. Edgard, le nègre Tomson.

Mercredi: M. Vauvel, de l'Eldorado.

Union lyonnaise. — Réunion des sociétaires ce soir, au local, à 8 heures.

Ordre du jour. — Rendement des comptes; décision à prendre pour la fête du 18 novembre.

Nouveautés d'hiver. — Hier, les différentes maisons de nouveautés de notre ville faisaient leur Exposition habituelle d'entrées de saison. Nous avons eu le plaisir de visiter ces exhibitions afin de nous rendre compte des changements, des transformations ou des innovations produits par cette déesse si capricieuse qui s'appelle la Mode.

Celle de ces Expositions qui nous a le plus vivement intéressé et qui paraissait obtenir le plus de suffrages, est celle de la maison Avo Emigrés Alsaciens. — En effet, nous avons été frappé de la richesse, du bon goût et de la variété des tissus, où nous avons remarqué des combinaisons toutes nouvelles de dispositions et de coloris. A côté de ces beaux tissus, nous signalerons aussi un choix incomparable de riches modèles de confections et costumes; parmi ces modèles, nous nous sommes arrêté longuement devant de ravissants vêtements d'enfants qui faisaient l'admiration de tous les visiteurs.

Nul doute que la grande mise en vente annoncée pour aujourd'hui par cette maison n'obtienne un légitime succès.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer.

Notre Semaine agricole.

Fête de bienfaisance aux Folies-Bergères.

Concert-festival de Saint-Clair.

Concert de l'Harmonie du V<sup>e</sup> arrondissement.

La suite de notre feuilleton Mère et Martyre.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

TERRIBLE ACCIDENT

Un plancher qui s'effondre. — Cent blessés

Tarbes, 2 octobre.

Un terrible accident vient d'avoir lieu: le plancher d'une salle dans laquelle l'Orphéon tarbais donnait une fête enfantine s'est effondré.

Il y a eu une centaine de blessés dont plusieurs grièvement.

DÉPART DU « NATAL »

Marseille, 2 octobre.

Le paquebot français « Natal », courrier de Chine et du Japon, est parti dans la soirée, ayant à bord 251 passagers, parmi lesquels MM. Espent, inspecteur général des colonies, accompagné de deux inspecteurs ordinaires; Darigue de Fournet, lieutenant de vaisseau et O'Connor, ministre d'Angleterre en Chine.

M. LOUBET A DIEULEFIT

Dieulefit, 2 octobre.

M. Loubet est arrivé avec le préfet, le sous-préfet, M. Jalabert, M. Aimé Martin, député, M. Forfer, inspecteur d'académie, M. Salé, inspecteur primaire. Le ministre a été reçu à l'entrée de la ville, par M. Noyer, maire et le conseil municipal, le général baron Thomas, envoyé par le gouverneur militaire de Lyon pour le représenter, le colonel Pedoya, du 75<sup>e</sup> de ligne à Romans, le colonel Santelli, du 22<sup>e</sup> à Montélimar.

La musique du 22<sup>e</sup> a joué la Marseillaise au milieu d'un grand enthousiasme.

Le maire de Dieulefit souhaite la bienvenue au ministre. Celui-ci répond qu'il est touché de cet accueil, car il se rappelle les bonnes réceptions qui lui ont été faites durant les mauvais jours, au 16 mai, comme celles des beaux jours. Il dit qu'il ne vient pas seulement comme

ministre, mais comme ami: la population peut être assurée que s'il était loin des yeux il était rapproché du cœur.

Cette allocution a été vivement applaudie.

Le cortège se rend ensuite à la mairie où ont lieu les réceptions.

A 4 heures, le cortège se rend aux nouvelles écoles où a lieu la distribution des récompenses aux ouvriers d'industrie de la ville. M. Loubet remet les palmes académiques à Mme Dubois, directrice de l'école laïque de filles, puis l'inspecteur d'académie prononce une allocution en présentant le personnel de l'enseignement qui s'occupe principalement de l'éducation des enfants et écarte de ses préoccupations toutes les questions personnelles.

Le ministre répond qu'il connaît le dévouement des instituteurs et aussi les efforts qu'ils joignent à ceux de la République pour conduire la jeunesse dans la voie de la meilleure éducation.

Une ovation salue ce discours.

LES OBSEQUES DE M. RENAN

Paris, 2 octobre.

MM. Lockroy et Berthelot ont demandé par télégramme à M. Bourgeois des obsèques nationales pour M. Renan.

M. Bourgeois a répondu qu'il présenterait, en l'appuyant, cette demande à ses collègues.

PÉTROLE EN FEU

Le Havre, 2 octobre.

A 4 heures, un incendie s'est déclaré à l'usine Desmarais, dans un réservoir contenant 7.000 litres de pétrole à distiller. Le chauffeur, en voulant fermer le robinet, a été brûlé grièvement au visage et aux jambes; un autre ouvrier a reçu aussi des brûlures aux jambes.

Les pompiers et les autorités sont sur les lieux.

LE CLUB DES VALETS DE CŒUR

PAR ROCAMBOLE

— Le marquis Van-Hop est un homme de quarante ans, flegmatique et taciturne... On le dit jaloux? — Très jaloux, répondit le major. Et cependant il n'a aucune raison de l'être: la marquise est irréprochable.

vous n'avez passé que trois mois au service de M. de Château-Mailly, une connaissance parfaite de ses habitudes, de l'emploi de son temps, de ses goûts, de ses manies? — Quand je sers un homme, je l'observe tout d'abord.

vous fusiez présentés les uns aux autres. Maintenant, vous vous connaissez et vous pouvez vous séparer. Chacun de vous recevra de minutieuses instructions à domicile.

— Mais, dit-il, vous ne savez pas ce que je deviendrais, et moi j'ignorais ce que vous étiez... — Heu! heu! fit Andrea d'un air modeste.

— Venez, dit Rocambole; montons chez moi. Vous allez trouver le couvert mis et de quoi vous reposer de vos austérités de la journée. Oh! le saint homme, ajouta-t-il en riant, que mon pauvre père adoptif... il vit de haricots et se donne la discipline...

de l'avènement de Bernadotte au trône. Il était trop fier pour servir un étranger. — Parfait! dit sir Williams; l'accent est simple, convaincant, le geste est digne. Parfait! mais en attendant, mon digne, donnez-moi à souper, car le chef des Valets-de-Cœur meurt littéralement de faim.

Grand Hall de Publicité 21, Rue Childébert, LYON

DIX ANS DE SUCCÈS M<sup>ME</sup> CLAUDIA somnambule

Chute et déviation de Matrice CONTRE PREUVE PARET, rhabilleur

MALADIES SECRÈTES L'injection du D<sup>r</sup> MÉRY guérit toujours

TIRAGE DU 15 OCTOBRE BONS DE L'EXPOSITION DE 1889

BOB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPNÉ MEZEREUR

Grande Brasserie-Restaurant Faure A BELLECOUR (ANGLE DE LA RUE GASPARIN)

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & C<sup>IE</sup>

RÉANTURE de Bas, cours Lafayette, 154

ON DEMANDE des ouvriers Cordonniers

CÉLÉBRITÉ RUSSE L'une des rares sibilles qui ne fait pas de charlatanisme

AGENCE FOURNIER 14, RUE CONFORT, LYON

VIENT DE PARAITRE L'EXPOSITION DE LYON PAR UN DÉSINTÉRESSÉ

ÉTAT-CIVIL DE LYON MARIAGES Premier arrondissement.

Corneille, 60, et Mlle Poncet, et Mlle Eugénie Dervieux, quai d'Occident, 8.

Buffard, cours Vitton, 16. — M. Rouvier, négociant, avenue des Ponts, 3.

chaudronnier, chemin des Culattes, 19, et Mlle Madeleine Laprée, chemin des Culattes, 19.

(Loire), et Mlle Jeanne Brosse, chemin de la Demi-Lune, 59.

Chatne, corsetière, 26 ans, à l'Hôtel-Dieu, f. midi.

V. VERMOREL Constructeur à Villefranche